



Ville de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est SRL Esquiss Construct, représenté par M. Belaïd Wassim dont les bureaux se trouvent à 7021 Havré, Rue de Boussoit, 75

Le terrain concerné est situé à 7034 Obourg - Rue de la Briséet cadastré division 11, section A n°396A

Le projet consiste en la construction de trois maisons unifamiliales et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogations au Plan de secteur

Détail concernant les dérogations : Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional

**Dérogation au plan de secteur :
zone de dépendances d'extraction**

Ecarts au GRU :

Art.419.c. Les volumes secondaires éventuels comprendront une toiture en pente, d'un ou de deux versants.

Art.420.b. Le plan du volume principal s'inscrira dans un rectangle capable dont le rapport façade/pignon sera compris entre 1,7 et 2,5.

Art.420.c. Le matériau de couverture des toitures sera :

- soit l'ardoise naturelle ou artificielle ;
- soit une tuile de teinte grise ou brune.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons,

Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables.

Le rendez vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante

virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris pris au plus tard 24 heures à l'avance par téléphone : 065/40.55.70 mail : urbanisme@ville.mons.be les 07 et 14/05/2024 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 02/05/2024 et clôturée le 17/05/2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
-par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be
-remises en mains propre à Mr Picry dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : CU2/24.0003/EO

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons , le 17/05/2024 , à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Alison Spingard dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons

Par délégation de la Directrice générale,
Cécile Brulard

Par délégation du Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche
Premier Directeur

Maxime Pourtois
Echevin délégué